

France-Rwanda : Attentat du 6 avril 1994
La société civile rwandaise de France et de Belgique organise
une manifestation commémorative à Paris, le 6 avril 2012

Lieu : Place Raoul Dautry, 75015, Paris Montparnasse

À partir de 13h30

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 5 avril 2012

Dans la soirée du 6 avril 1994, l'avion du président de la République rwandaise fut abattu par un missile sol-air avant son atterrissage à l'aéroport de Kanombe/Kigali, alors que le chef de l'État rentrait de Dar-es-Salam, en République-Unie de Tanzanie, où il avait participé à une conférence régionale sur la paix au Burundi.

Cet attentat terroriste considéré par la communauté internationale comme l'élément déclencheur du génocide rwandais coûta la vie aux Présidents Juvénal Habyarimana du Rwanda et Cyprien Ntaryamira du Burundi, à plusieurs ministres et membres de leurs suites, et aux trois membres d'équipage français.

A la demande des familles des victimes françaises, une information judiciaire fut ouverte par le juge antiterroriste français Jean-Louis Bruguière dès mars 1998. Par une ordonnance de soit-communiqué en date du 27 octobre 2006, des mandats d'arrêt internationaux furent lancés contre des officiers du Front Patriotique rwandais de Paul Kagame, pour leur responsabilité dans cet attentat.

Le 10 janvier 2012, les juges Marc Trévidic et Nathalie Poux ont communiqué les conclusions d'une expertise technique pluridisciplinaire, notamment balistique, aux parties.

C'est dans ce contexte que les associations de la Société Civile rwandaise, en partenariat avec les familles des victimes de l'attentat du 6 avril 1994 et en collaboration avec les organisations politiques rwandaises en exil, organisent une manifestation commémorative à Paris, le 6 avril 2012 pour exiger la vérité sur cet attentat terroriste ayant déclenché le génocide rwandais et les autres crimes de masse qui ont endeuillé les peuples du Rwanda et de la République Démocratique du Congo (RDC).

Ce sera le lieu de dénoncer les immixtions du gouvernement rwandais dans la procédure judiciaire française relative à l'attentat du 6 avril 1994, ainsi que les manipulations médiatiques orchestrées par le pouvoir de Kigali à des fins de propagande destinée à déformer et à fausser le contenu du rapport des experts.

Les organisations de la Société civile rwandaise rejettent l'imposition d'une mémoire sélective qui exclue une partie des victimes et qui a pour effet de perpétuer les divisions, les haines et les conflits interethniques au Rwanda et dans les autres pays de la région des grands lacs.

Pour contribuer au renforcement de l'unité nationale dans la douleur partagée, une cérémonie en hommage aux victimes de l'attentat du 6 avril 1994 et du génocide rwandais clôturera la commémoration.

Liste des organisations

Socirwa, Covigla, Feidar, Cliir, Corwabel, Apcr, Art, Rifdp (Section France), Amizero, Arao,
Riprodhor, Familles des Victimes de l'attentat du 6 avril 1994,
Rdi-Rwanda Rwiza, Ps-Imberakuri, Cnr-Intwari, Mrp, Udfr-Ihamye, Pdr-Ihumure.

Contact presse en France : Jean-Marie Ndagijimana, covigla@gmail.com , +336 59 22 27 80

Contact presse en Belgique : Joseph Matata, cliir2004@yahoo.fr , +32487.616.651